

RAPID'INFOS

Keleier Plouescat

En ligne sur le site www.mairie-plouescat.fr



SERVICES MUNICIPAUX

Ouverture de la mairie au public :

8h30 - 12h / 13h30 - 17h du lundi au vendredi
9h - 12h le samedi semaines impaires

Gestes barrières - port du masque obligatoire

Modalité d'accueil du public en mairie :

ouverture au public aux jours et heures habituels, port du masque obligatoire. Cependant, pour éviter les interactions, merci de privilégier l'appel téléphonique et prendre rendez-vous si besoin. En cas de déplacement en mairie, se doter d'un stylo, venir seul dans la mesure du possible.

- **Population** : 02 98 69 60 13
- **Secrétariat général** : 02 98 69 64 64
- **Comptabilité** : 02 98 69 64 84
- **Facturation eau, périscolaire** : 02 98 69 84 43
- **Urbanisme, Police municipale** : 02 98 69 85 61
- **Jeunesse et sport** : 06 61 65 60 17
- **Centre nautique** : 02 98 69 63 25
- **Base char à voile** : 06 61 65 60 16
- **L'Atelier médiathèque** : 02 98 69 88 81
- **Services techniques** : 02 98 69 84 47
- **Eau et assainissement** : 06 61 65 60 18
- **Accueil périscolaire** : 06 28 79 92 57
- **Cantine** : 02 98 61 91 38 / 06 61 65 60 17
- **ALSH Kernic-Ty** : 02 98 69 63 15

ÉLECTIONS 2021 DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Vérifier son inscription pour pouvoir voter :

- **Comment procéder** : en accédant au site www.service-public.fr, chaque citoyen peut vérifier son inscription électorale, son bureau de vote ainsi que son adresse (à laquelle est envoyée la carte d'électeur).
- **Que faire en cas d'irrégularité ?** En cas d'anomalie (adresse erronée, situation familiale ..), un mail comportant les justificatifs nécessaires (justificatif de domicile, carte d'indenté ...) est à envoyer à l'adresse mairie@plouescat.fr. Le service élections se chargera de la mise à jour de votre dossier.
- **J'ai 18 ans et c'est la première fois que je vote** : Les jeunes ayant atteint la majorité sont inscrits d'office sur la liste électorale, dès lors que les formalités de recensement ont été effectuées à 16 ans. Il n'y a alors aucune démarche à accomplir, cependant il est recommandé de vérifier son inscription via le site www.service-public.fr
- **Je souhaite m'inscrire sur les listes électorales** : Les inscriptions sont possibles jusqu'au 7 mai 2021 via le site www.service-public.fr ou à l'accueil de la mairie, munis des justificatifs (carte d'identité et justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom de l'électeur).



PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE AU PARC DES SPORTS

Depuis le 9 avril 2021 et jusqu'à nouvel ordre, le port du masque couvrant le nez et la bouche (masques médicaux ou masques en tissu) est obligatoire pour toute personne de plus de 6 ans dans l'enceinte du Parc des Sports. Un arrêté a été pris en ce sens.

Cette disposition ne s'applique pas aux personnes pratiquant une activité physique ou sportive et en situation de handicap munies d'un certificat médical justifiant de cette dérogation.

Toute infraction sera passible d'une contravention de 1ère classe en application de l'article R.610-5 du code pénal.

Pour rappel, le port du masque est également obligatoire dans l'enceinte du marché le samedi matin.



EMPLOIS SAISONNIERS

La mairie recrute 2 saisonniers, titulaires du permis, âgés de 18 à 21 ans, pour assurer une mission d'entretien des espaces publics aux services techniques. Un poste est à pourvoir en juillet, un autre en août. Merci d'adresser vos candidatures à Monsieur le Maire.

COMMUNIQUE ENEDIS

Des coupures de courant sont prévues le mardi 04 mai :

- entre 9h et 11h : Boulevard de l'Europe, rue du Maréchal Foch, Odet Galet, rue de Saint Pol de Léon, place de l'Europe, rue du Liaic.
- entre 11h et 12h : Ty Ruz, Languien, route de Ty Melen, Ty Melen, rue de Kergrist, Saint Antoine, ZAC de Kergrist, Lannurien.



FRELONS ASIATIQUES

La mairie a mis en place plusieurs pièges à frelons asiatiques sur le territoire communal.

Nous vous incitons à faire de même, en disposant un piège dans vos propriétés.

Plus nous serons nombreux, moins de nids se feront. Pour confectionner un piège rendez-vous sur le site internet de la mairie : www.mairie-plouescat.fr (onglet « vie locale », rubrique « prévention des risques »).

Les premiers nids primaires commencent à apparaître. Vérifier dans vos garages, carports, abris de jardin, abris à bois ... l'éventuelle présence d'un nid. Ceux-ci, de la grosseur d'une balle de tennis sont faciles à détruire. Appeler la mairie, nous procéderons à son enlèvement.

Rappel : le personnel de la mairie ne se déplace que si la présence d'un nid est avérée, pas pour un frelon que vous avez aperçu dans votre propriété.

Merci de votre compréhension.



UNE MÉDIATHÈQUE OUVERTE EN MODE DYNAMIQUE PENDANT LE CONFINEMENT !



Toujours autant de nouveautés dans un cadre sécurisé qui respecte les gestes barrières pour préserver les abonnés !
Des horaires élargis pour éviter les regroupements : du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h30, le samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h, le dimanche de 14h à 17h jusqu'au 30 avril.

Deux façons de pouvoir emprunter vos livres :

- Directement dans les collections de la médiathèque mais dans le STRICT respect des gestes barrières.
- En drive à partir du catalogue en ligne : <https://mediatheque.plouescat.fr/> ou en choisissant de vous laisser surprendre avec une pochette surprise.

Des nouvelles consignes sanitaires :

- Jauge maximum de 30 personnes en simultané et en dynamique dans la médiathèque.
- Port du masque et lavage des mains obligatoires.
- On ne reste pas lire dans la médiathèque : on évite au maximum les croisements de public et les brassages. On est quand même en pandémie et en confinement ...

Et pour le plaisir des yeux une super exposition des élèves des deux écoles primaires de Plouescat : Le monde de demain entre nos mains du 15 avril au 15 mai.

Retrouvez toute notre actualité sur la page Facebook : L'Atelier, médiathèque de Plouescat ou sur notre compte Instagram : [lateliermediatheque](https://www.instagram.com/lateliermediatheque)

Et pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à appeler l'équipe de la médiathèque au 02.98.69.88.81.

LES RENDEZ-VOUS WEB DE VAS-Y

ATELIER CUISINE - Mardi 20 Avril : 10h30-12h00

Marine, diététicienne de Défi Santé Nutrition vous propose de réaliser une recette sur le thème « le pois chiche dans tous ces états »
Au menu : salade de pois chiche à l'orientale - Chakchouka aux pois chiches.

ATELIER CUISINE - Mardi 27 Avril : 10h30-12h00

Marine, diététicienne de Défi Santé Nutrition vous propose de réaliser une recette sur le thème « menu printanier »
Au menu : lasagnes de poissons aux légumes du printemps - Soupe de rhubarbe fraise.

REVISION CODE DE LA ROUTE - Jeudi 22 Avril : 14h30-15h30

On the road again ! Et si vous mettiez à jour vos connaissances sur le code de la route et l'impact de l'avancée en âge sur la conduite ?
Ludovic, moniteur d'auto-école et Elodie, ergothérapeute vous invitent à une visioconférence à ce sujet.
Pour participer aux visioconférences, CONTACTEZ NOUS : vas-y@ildys.org ou 06.16.45.96.75.



PLAN DE RELANCE - PLAN JEUNES - #1 JEUNE, 1 SOLUTION

La Mission Locale du Pays de Morlaix est missionnée par l'Etat pour contribuer à la mise en œuvre du plan jeunes « #1 Jeune, 1 Solution », plan qui fait partie intégrante du plan de relance largement évoqué dans les médias.

Ce « plan jeunes » vise à mobiliser des moyens exceptionnels pour permettre au plus de jeunes possibles, âgés de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, de trouver une solution d'insertion sociale et professionnelle, dans ce contexte de crise sanitaire, sociale et économique.

De nombreuses possibilités d'accompagnement peuvent être proposées par la Mission Locale et son réseau de partenaires, aux jeunes qui ne sont ni à l'école, ni en emploi, ni en formation, étudiants en situation précaire, jeunes ayant un contrat de travail inférieur à 78h mensuelles dont les ressources sont inférieures à 646 €.

Le dispositif « Garantie Jeunes » porté et géré par les Missions Locales, dispose de 120 places supplémentaires pour l'année 2021, une opportunité pour proposer à d'avantage de jeunes, de profiter d'un accompagnement renforcé. (RDV préalable indispensable).

Les contrats aidés (aides financières versées aux employeurs), sont actuellement proposés à l'ensemble des jeunes de moins de 26 ans. CIE secteur marchand (aide de 47% du SMIC Brut), PEC secteur non marchand (65% du SMIC Brut). (Information à relayer aux employeurs).

Les aides exceptionnelles à l'apprentissage sont quant à elles, prolongées jusqu'au 31/12/2021.

5 000 € d'aides pour un jeune de moins de 18 ans, 8 000 € pour un jeune majeur. Ces aides sont versées à l'employeur.

Pour en savoir plus, la première étape est de contacter dès que possible, la Mission Locale au 02.98.15.15.50 pour prendre RDV. Rappel, cet accompagnement, ces conseils, ces orientations, sont totalement gratuits. La Mission Locale est présente chaque jour de la semaine sur Morlaix, Landivisiau, St Pol de Léon, Cléder, puis sur des permanences ponctuelles dans les communes de : Taulé, Carantec, Plouvorn, Sizun, St Thégonnec, Pleyber-Christ, Plourin Les Morlaix, Plougouven, Guerlesquin, Plouigneau, Lanmeur, Morlaix.

Alors n'hésitez pas, nous avons peut être « 1 solution ». Un seul Numéro : 02.98.15.15.50.

DÉCLARATION DE REVENUS 2021

Les agents des finances publiques du Finistère vous reçoivent pour vous aider à remplir votre déclaration de revenus 2021.

- Accueil sur rendez-vous le lundi 19 avril de 9h à 12h MSAP France services de Saint-Pol-de-Léon, 29 rue des Carmes : 02.98.69.10.44.
- Accueil sur rendez-vous le lundi 19 avril de 14h à 17h MSAP France services de Cléder, 1 rue de Plouescat : 02.98.69.44.54.

INFORMATIONS PAROISSIALES

Dimanche 18 avril messes à 9h30 à Cléder, 11h à Plouescat.

Dimanche 25 avril, messes à 9h30 à Plounevez-Lochrist, 11h à Plouescat.

MALLE AUX VÊTEMENTS DU SECOURS CATHOLIQUE À CLÉDER

Les bénévoles du Secours Catholique ont mis en place les vêtements de printemps. La Malle aux vêtements est ouverte tous les samedis matin, de 9 h 30 à 11 h 30, à l'Espace Glenmor à Cléder.

Vous sont proposés des vêtements d'occasion, propres et en très bon état, de 0 à 14 ans, des chaussures et du matériel de puériculture ; ceci est possible grâce aux dons des familles. C'est aussi un lieu d'accueil pour des personnes en détresse ou en difficulté.

Pour tout contact : 06.38.64.63.26.